Commune de CLERMONT HAUTE-SAVOIE

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 19 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de CLERMONT dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian VERMELLE, Maire.

Date de convocation : 13 décembre 2017 / Date d'affichage : 13 décembre 2017

Présents: Christian VERMELLE, Robert ARIIS, Eric BONNOT, Pierre SEVE, Sylvette VIRET, Michèle

LIARD, Dominique THEVENET

Absents : Philippe MONOD, Geneviève CLAVIOZ

Procuration: Philippe MONOD pour Eric BONNOT, Geneviève CLAVIOZ pour Sylvette VIRET

Secrétaire de séance : Michèle LIARD

Monsieur le Maire explique que ce conseil municipal avec un seul point du jour est indispensable afin de permettre le paiement des investissements avant la fin de l'année grâce à une décision modificative qu'il est nécessaire de revoter suite à la demande de la trésorerie.

<u>61-2017 - Budget principal – Décision modificative n° 2 – Mouvement de crédit – Annule et remplace la délibération 59-2017 du 30 novembre 2017 portant sur le même objet</u>

Monsieur le maire, rapporteur, informe le Conseil Municipal qu'au vu des crédits disponibles au chapitre 23, il convient de transférer des crédits de la section de fonctionnement à la section d'investissement, afin de permettre le paiement des immobilisations en cours engagées en 2017.

Il convient donc d'augmenter le montant transféré de la section de fonctionnement vers la section d'investissement et pour cela mouvementer les comptes D 023 en dépenses de fonctionnement et R 021 en recettes d'investissement.

Section fonctionnement:

- Diminution de crédit au chapitre D 022 : 10 000,00 €
- Augmentation des crédits au chapitre D 023 : 10 000,00 €

Section investissement:

- Augmentation de crédit au chapitre D 23 : 10 000,00 €
- Augmentation de crédit au chapitre R 021 : 10 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide les virements de crédits comme indiqués.

QUESTIONS DIVERSES

- 1/ Remerciement des anciens pour les colis de noël qu'ils ont beaucoup appréciés
- 2/ Monsieur le Maire demande aux élus de se mobiliser afin de participer aux différents vœux des communes avoisinantes.

Monsieur le Maire lève la séance à 20h30